

CONSULTATION PUBLIQUE  
Mise en valeur du site des anciens ateliers municipaux Rosemont  
Arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie

MÉMOIRE

Déposé le 29 septembre 2006

Auteure

Nicole Coulombe, ing.jr

4702, rue Ontario est, app.5  
Montréal (Québec) H1V 1L4  
(514) 252-1551

**CONSULTATION PUBLIQUE**  
**Mise en valeur du site des anciens ateliers municipaux Rosemont**  
**Arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie**

Je me présente, Nicole Coulombe, ing.jr diplômée de l'École de technologie supérieure (ÉTS) en génie de la construction. Je suis présentement locataire dans l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve. J'aimerais acheter et habiter un condo dans Rosemont – La Petite Patrie.

La proximité de mon travail et du métro sont les principales raisons qui m'ont poussé à choisir cet arrondissement, et plus particulièrement, le site des anciens ateliers municipaux Rosemont. Non seulement l'emplacement du site est intéressant, mais aussi le projet qui s'annonce de type environnemental et durable.

Je crois que le secteur bénéficiera de ce nouveau développement de par ses parcs, ses nouveautés architecturales et l'attention apportée aux matériaux de construction.

Mes préoccupations liées au projet sont les suivantes : l'augmentation de la circulation automobile, le manque apparent de corridors piétonniers et les critères de sélection d'un projet de type environnemental et durable. À la fin de chaque item, je vous propose mes solutions pour améliorer le projet.

En premier lieu, je crois que la circulation automobile pourrait être augmentée avec l'ajout des nouvelles rues dans le site. Malgré une étude effectuée sur le sujet, indiquant qu'il n'y aura pas d'augmentation de circulation aux heures de pointe dans le site, et qu'effectivement le tracé comporte moins de rues qu'un développement standard, il demeure que les rues proposées touchent aux artères principales entourant le site. Les automobilistes peuvent donc choisir quand même d'emprunter ces rues en guise de raccourcis. La garantie d'offrir aux résidents du site une circulation locale des véhicules est très importante. Ma solution est simple et déjà utilisée dans Rosemont. Transformez les rues en quelques « cul-de-sac ». Ainsi, seulement les gens qui ont affaire vont circuler à l'intérieur du site. En plus, les standards de stationnements et de vignettes pourront s'appliquer normalement.

En deuxième lieu, le manque apparent de corridors piétonniers me semble incohérent dans un projet qui se veut environnemental. À part les trottoirs standard et les quelques sentiers dans les parcs, les piétons ont encore une fois laissé la priorité aux véhicules. Perpétuant l'idée d'un Montréal sous-terrain,

unique au monde et approprié au climat rigoureux, je propose de construire des corridors sous-terrains reliant tous les bâtiments du site à la bouche de métro. Cet ajout saura plaire aux résidents, mais surtout aux commerces dans le site qui seront désormais en lien directe avec le centre-ville. Ceci aidera également à promouvoir le transport en commun au détriment de l'automobile.

En troisième lieu, les critères de sélection d'un projet de type environnemental et durable me semblent flous et non définis. Comment pouvez-vous nous assurer que le projet est environnemental et durable? Et au fait, quelle est votre définition de la durabilité? Ma solution est d'accepter seulement les projets sérieux qui ont été évalués par des experts en accréditation LEED. L'organisme crédible en la matière est « Le Conseil du Bâtiment Durable du Canada<sup>1</sup> ». En somme, ils ont établi des critères précis par un système de pointage et des exigences minimales à atteindre. En effet, l'accréditation LEED est de plusieurs niveaux : certifié, bronze, or et platine. Le platine étant le plus ambitieux de tous. Je vous invite donc à consulter leur site Internet à [www.cagbc.org](http://www.cagbc.org) pour de plus amples renseignements.

En conclusion, il est important, lorsque nous tentons d'entreprendre un projet environnemental et durable, de s'assurer que tous les efforts ont été mis pour garantir ces éléments aux citoyens et aux utilisateurs. Il faut aller de l'avant dans des projets non conventionnels et standard pour qu'un jour ceux-ci deviennent la norme.

---

<sup>1</sup> [www.cagbc.org](http://www.cagbc.org)